

Communiqué de presse
2 Février 2018

Le Gouvernement investit pour l'avenir : les plans d'investissements ferroviaires approuvés par le Conseil des Ministres

Ce 2 février 2018, le Conseil des ministres a approuvé les plans pluriannuels d'investissement 2018-2020 et les plans stratégiques pluriannuels d'investissement 2018-2031 de la SNCB et d'Infrabel. Par le biais de ces plans pluriannuels, le gouvernement investit 5,3 milliards d'euros dans les chemins de fer belges. ?Ce gouvernement investit dans le rail. Et ces plans d'investissement accordent eux aussi une place centrale au client : de nouvelles rames, une infrastructure de gare plus moderne et plus confortable sans faire de folies, des investissements en matière de sécurité, une qualité garantie pour notre vaste réseau ferroviaire et même, grâce au milliard vertueux supplémentaire, une extension de ce réseau et la finalisation du RER autour de Bruxelles?, se réjouit le Ministre Bellot.

Le plan pluriannuel d'investissement 2018-2020 de la SNCB (1,7 milliards) est marqué par la volonté d'assurer le déploiement du système européen de contrôle des trains (ETCS) en assurant le remplacement du matériel roulant non adaptable au nouveau système de signalisation. La mise en ?uvre des nouvelles voitures M7 vise aussi à fournir une réponse à la croissance du nombre de voyageurs, aux problèmes de capacité du réseau, à la demande d'un confort moderne de la part des voyageurs, au remplacement de matériel arrivé en bout de vie et à la nécessité de réduire le taux d'immobilisation du matériel. De plus, la SNCB acquerra des locomotives quadri-courant pour pouvoir continuer à assurer les dessertes transfrontalières. Elle assurera aussi les nécessaires modernisations et grandes révisions du matériel arrivé à mi-vie. Le programme d'investissement de la SNCB vise également à améliorer la sécurité et l'accueil des voyageurs, notamment des personnes à mobilité réduite au travers du rehaussement de quais en coordination avec les travaux d'Infrabel et la pose d'engins facilitant l'accès aux quais. Une augmentation des parkings pour voitures et vélos est également prévue.

Le plan pluriannuel d'investissement d'Infrabel (2,5 milliards) s'articule autour de 3 axes :

- l'axe Safety, caractérisé par l'importance des dépenses d'équipement du réseau en ETCS auxquelles il faut ajouter les programmes de concentration des cabines (objectif 31 cabines) et le New Traffic Management (objectif 10 cabines), indispensables à la finalisation du master plan ETCS. La diminution de ces investissements est annonciatrice de la fin de ces chantiers ;
- l'axe Punctuality & Safety, pour lequel les investissements en maintien de capacité repassent au-dessus de la barre des 500 millions d'euros à partir de 2020 ;
- l'axe Capacity, pour lequel les investissements continuent à régresser. Mais, le PSPI est appelé à prendre le relais pour ce qui concerne les extensions de capacité. Dans le PPI, les investissements en question concernent exclusivement des chantiers déjà lancés (RER, By-pass Mechelen, L50A, gare de Gand St Pierre, Port de Zeebruges?) et des programmes continus.

Dans leurs PPI, les deux sociétés ont chacune respecté la clé régionale d'investissement de 60 % en Flandre et 40 % en Wallonie, conformément à leur contrat de gestion.

« Mener à bien ces négociations a nécessité un travail colossal et je ne peux que féliciter les équipes. Je suis impatient de voir les travaux reprendre, en particulier les travaux du RER au printemps prochain. » conclut François Bellot.

URL source: <https://premier.wilmes-ii.archive.belgium.be/fr/le-gouvernement-investit-pour-l%E2%80%99avenir-les-plans-d%E2%80%99investissements-ferroviaires-approuv%C3%A9s-par-le>